Permis A2 (limité)

mardi 14 février 2017, par Piwi

Données Générales

- 20 ans.
- 35 kw maximum.
- 0,2 kw/kg maximum.
- Pour l'examen, la moto doit avoir une cylindrée minimum de 400cc et une puissance qui entre 20kw et 35 kw.

Procédures

A 20 ans vous pouvez commencer la pratique et vous avez quatres choix de formation.

> Voir aussi sur le tableau récapitulatif des procédures de formation

Formation complète : Se préparer à l'examen manœuvre avec **permis provisoire**.	- 9 heures minimum - Examen manœuvres - Permis de conduire provisoire (1 an max.) pour vous entraîner à l'examen route (au plus tôt 1 mois après la délivrance du permis).
Formation complète : Se préparer à l'examen manœuvre et route avec **permis définitif**	- 12 heures minimum - Examen manœuvres et route - Permis de conduire définitif
Formation progressive : Se préparer à l'examen manœuvre avec **permis provisoire** (si vous possédez déjà un permis A1 depuis au moins 2 ans).	- 4 heures minimum - Examen manœuvres - Permis de conduire provisoire (1 an max.) pour vous entrainer à l'examen route (au plus tôt 1 mois après la délivrance du permis)
Formation progressive : Se préparer à l'examen manœuvre et route avec **permis définitif** (si vous possédez déjà un permis A1 depuis au moins 2 ans).	- 4 heures maximum - Examen manœuvres et route - Permis de conduire définitif